

Briefing d'Oxfam sur le besoin de réintégration sur base communautaire suite à la Conférence pour la paix de Goma

La conférence de Goma sur la Paix, la Sécurité et le Développement de janvier 2008 a marqué un pas important vers la paix au Kivu – une initiative inclusive et menée par les Congolais, qui a rassemblé la majorité des parties au conflit et fourni une plate-forme à la fois pour l'expression des doléances et pour une exploration commune des solutions. La mise en œuvre des engagements pris dans le plan Amani qui en résulte offre la meilleure chance pour une sécurité durable au Kivu depuis longtemps. Tous les signataires de l'accord, en ce compris les bailleurs de fonds internationaux, doivent fournir un effort concerté pour en assurer la mise en œuvre, si on veut s'assurer que ce texte dépasse la simple déclaration d'intention.

L'un des défis critiques à relever pour garantir une paix durable est la démobilisation et la réintégration des groupes armés signataires, prévues dans les accords de paix de Goma. Plus de 100.000 combattants doivent être incorporés dans les forces armées congolaises (FARDC) ou réintégrés de façon effective au sein de la communauté civile et de la vie économique. A défaut, ils continueront à poser une menace tant à la sécurité des civils qu'au processus de paix.

Le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (DDR) de tous ces groupes s'imposent d'urgence, mais pour être efficace et durable le processus aura besoin d'être conçu avec soin. A ce jour, la partie cruciale et déterminante du processus, en clair la réintégration des anciens combattants dans leur communauté de retour, a été le point faible du processus DDR en RDC (République Démocratique du Congo). Or, une réintégration efficace sera essentielle pour sécuriser la stabilité dans l'est de la RDC à court et à moyen terme. Il y a des leçons à tirer des efforts passés de réintégration pour assurer le succès de cette étape critique dans la construction de la paix.

En priorité, Oxfam propose de mettre en avant les enseignements suivants :

L'inventaire des combattants des groupes armés requérant la démobilisation devrait inclure ceux qui n'ont pas été réintégrés par le processus de DDR à ce jour.

Le processus de DDR doit être basé sur les **standards de DDR intégrés des Nations Unies** internationalement reconnus (www.unddr.org/iddrs/), plus particulièrement en ce qui concerne l'égalité des sexes et la réintégration socio-économique.

Les communautés devraient être impliquées dans l'ensemble du processus de réintégration, de sa conception jusqu'à sa mise en œuvre. **Les projets de réintégration doivent faire bénéficier l'entière de la communauté** pour promouvoir l'interdépendance sociale et économique. Alors que les combattants doivent être ciblés, l'expérience indique qu'au moins 50 % des bénéficiaires devraient provenir d'autres sections de la communauté.

Les femmes combattantes et les femmes associées à des groupes armés devraient bénéficier pleinement des projets de réintégration.

L'intervention doit être basée sur une évaluation crédible du potentiel économique local et maintenue sur la durée.

Un système de filtrage efficace pour identifier les auteurs d'abus des droits humains doit être mis en place et une attention particulière portée à l'égard **de la justice et de la réconciliation** lors de l'intégration des anciens combattants dans leurs communautés.

Spécifiquement, Oxfam propose au Gouvernement congolais et à ses partenaires internationaux d'accorder une attention particulière, lors de la conception de prochaine phase de DDR, aux recommandations et enseignements qui suivent.

Structure et organisation

- 1) **Implication accrue des communautés** : jusqu'à présent, le DDR en RDC s'est exclusivement concentré sur les anciens combattants, ignorant leurs communautés de retour. Or, la prise en compte de la société dans laquelle les combattants démobilisés sont intégrés est un facteur essentiel pour le succès du processus. L'expérience d'Oxfam en matière de soutien à la réintégration d'anciens combattants au Maniema et au Nord Kivu démontre qu'il est à la fois possible et souhaitable d'accorder aux communautés locales un plus grand poids dans le processus de réintégration, depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre. La consultation populaire, par le biais d'un conseil traditionnel d'anciens (barza), par exemple, peut aider à assurer la participation de tous les secteurs de la société – y compris les femmes, affectées souvent de manière disproportionnée par la violence des milices.
- 2) **Adéquation au contexte local** : le choix de l'approche de DDR à adopter dépend de divers facteurs locaux et peut, dès lors, varier selon le contexte. Parmi ces facteurs on peut citer l'existence d'autres projets de relèvement communautaire, le degré de cohésion sociale entre les anciens combattants et les communautés de retour, les opportunités économiques et le degré de monétisation de l'économie locale, ou la sévérité et le nombre de conflits locaux qui perdurent. Une approche standardisée de réintégration pour toutes les provinces serait irréaliste ; une conception modulable devra permettre aux interventions de tenir compte de ces facteurs locaux.
- 3) **Mise en œuvre décentralisée** : une approche diversifiée du DDR sera plus facile à réaliser à travers une gestion décentralisée. Celle-ci pourrait passer par des comités de paix et de sécurité provinciaux, tels que prévus dans le plan Amani, qui pourraient se pencher sur des questions concernant la sécurité, le désarmement et la réintégration au niveau communautaire.
- 4) **Utilisation de critères inclusifs d'éligibilité** : ces comités pourraient également vérifier l'application des critères d'éligibilité et la mise en œuvre des procédures de réintégration. Le critère « un homme, une arme » laisse automatiquement de côté un grand nombre de Mayi Mayi ainsi que d'autres miliciens qui ont partagé une arme ou combattu avec des machettes. En pratique, les femmes sont également exclues sur cette base. Les critères d'éligibilité devraient être adaptés pour inclure tous les combattants, y compris les femmes.
- 5) **Dispositions en faveur des femmes** : des dispositions doivent être prises pour les femmes qui ont été enrôlées dans les milices comme espionnes, esclaves sexuelles ou porteuses, éventuellement dans le cadre d'un programme parallèle.

La réintégration socio-économique

- 6) **Une offre réaliste d'options économiques** : en RDC, ce qu'on a appelé « réintégration » a été en réalité limité à de la réinsertion à court terme. Des perspectives économiques crédibles et un soutien sur la durée sont nécessaires pour que les anciens combattants et les communautés affectées par la guerre puissent devenir des civils productifs. Les standards intégrés en matière de DDR en soulignent la nécessité. L'expérience démontre que l'agriculture de subsistance n'est pas intéressante pour les anciens combattants, mais que par contre ils peuvent être attirés par la possibilité de monter un commerce qui rapporte de l'argent. L'aide à la réintégration, telle les formations professionnelles ou commerciales, doit être basée sur une évaluation des opportunités économiques réelles sur le terrain et accompagnée d'un suivi à long terme.

- 7) **Ciblage de toute la communauté** : les bénéfices économiques accordés aux anciens combattants doivent être suffisants pour les attirer vers des activités civiles durables, mais la communauté d'accueil de retour doit également en bénéficier. Ceci est important pour trois raisons : 1) des investissements ciblés dans les infrastructures et services locaux sont nécessaires pour relever l'économie locale afin que les nouvelles initiatives entrepreneuriales puissent s'établir. 2) Dans une perspective de justice et d'égalité des genres, la distribution des ressources doit être plus équitable entre les anciens combattants et ceux qui ont souffert de la guerre, surtout pour les femmes qui ont souvent souffert de façon disproportionnée de violences sexuelles. 3) Lorsque les bienfaits économiques se ressentent à travers la communauté, il y a une plus grande chance pour que la réintégration sociale réussisse, grâce à l'adoption par les bénéficiaires d'attitudes et de comportements positifs, tels que la non-violence ou le respect de l'autre, des anciens ou des coutumes communautaires.
- 8) **Promotion de l'interdépendance** : il y a diverses approches possibles pour la réintégration sur une base communautaire. Elles vont du « DDR étendu », dans lequel 30 à 50% des bénéficiaires ne sont pas d'anciens combattants, en passant par le projet de rétablissement communautaire dans lequel les ex-combattants ne sont qu'un groupe spécifique parmi d'autres, jusqu'au projet de DDR ciblé comportant des résultats concrets pour la communauté. Une combinaison de tous ces modèles est également possible (voir encadré ci-dessous). Dans tous les cas, l'interdépendance économique entre les anciens combattants et les autres membres de la communauté est à promouvoir.
- 9) **Alternatives aux primes en liquide** : une des manières de financer les coûts additionnels de la réintégration communautaire revient à se passer des primes d'encouragement. Alors que le concept même du DRR implique un certain degré d'injustice, les primes d'encouragement versées aux combattants démobilisés ont été perçues en RDC comme une prime de guerre. Elles ont aussi créé des attentes parmi ceux qui sont actuellement en attente de démobilisation. Une solution habile devra être trouvée : peut-être un salaire dans le cadre d'initiatives de reconstruction intensives en main d'œuvre, ou un capital de lancement d'entreprise comme élément d'un ensemble d'aides et de formations prudemment suivies.

Armes légères

- 10) **Contrôle des armes légères** : la prolifération de ces armes dans la région du Kivu continue en dépit du DDR et de l'embargo sur les armes. Oxfam encourage les bailleurs de fonds internationaux et le gouvernement de la RDC de mettre en place un programme pour faire face au problème. L'expérience d'Oxfam a montré qu'un soutien aux organisations de la société civile pour une sensibilisation importante peut réussir à motiver autant les anciens combattants que les civils de rendre leurs armes volontairement.

Justice et réconciliation

- 11) **Filtrage des participants** : les violences extrêmes infligées aux civils, femmes, hommes et enfants, exigent que justice soit rendue. Un système de filtrage efficace devrait dès lors être établi afin d'éviter le retour dans les communautés d'anciens combattants responsables de graves atteintes aux droits humains.
- 12) **Accès à la justice** : des dispositions doivent être prises pour faciliter l'accès à la justice pour les civils qui veulent déposer une plainte contre un ancien combattant pour la violation des droits humains. Pour ceux qui en expriment le désir, il serait possible de développer des mécanismes de justice restaurative pour proposer de réelles, quoique toujours symboliques, réparations aux victimes. Une justice restaurative, si elle est entreprise avec suffisamment d'attention et de

professionalisme, respecterait la tradition congolaise et pourrait fournir une alternative valable au paradigme « amnestie ou justice ? » dans le processus DDR.

- 13) **Appui à la réconciliation** : comme la guerre a souvent exacerbé les conflits entre et au sein des communautés, des interventions de réconciliation devront être prévues pour créer des opportunités, par exemple, de recherche de la vérité, de rituels de purification ou de dialogue intercommunautaire.

Construire la réconciliation

Dans un certain nombre d'initiatives de réintégration, Oxfam et ses partenaires ont proposé des formations professionnelles en maçonnerie. 50 % des participants sont d'anciens combattants, 50% d'autres membres de la communauté, y compris des femmes. Les briques produites durant la période de stage pratique sont utilisées pour reconstruire l'école située à côté du centre de formation. A l'issue de 6 à 8 mois de formation professionnelle, les participants lancent une coopérative mixte et reçoivent un kit de mise en route. Ils poursuivent la fabrication de briques pour l'école, ensemble avec les autres membres de la communauté, en guise de contribution/paiement pour la formation reçue. De cette manière, les anciens combattants prouvent à la population leur volonté de reconstruire plutôt que de détruire leur communauté. Plus, en travaillant auprès des membres ordinaires de la communauté, ils sont ainsi rééduqués aux valeurs civiles. Comme l'une des femmes a déclaré à Oxfam : « Les milices ont infligé de grandes souffrances à ma famille et à moi-même, mais je veux quand même être dans cette formation avec eux. Vous allez voir : je vais leur apprendre à bien se comporter et à nous montrer du respect. »

Pour des renseignements supplémentaires, contacter : Eveline Rooijmans, Conseillère Politiques pour l'Afrique centrale eveline.rooijmans@oxfamnovib.nl +31 70 342 1725 / Ellie Kemp, Coordinatrice Politiques et Plaidoyer en RDC ekemp@oxfam.org.uk +243 81 34 89 309